

05 : ACC
€ : U / AS
A afficher sup.

Madame ou Monsieur le Maire
Mairie de BAZIEGE
31450 BAZIEGE

AUZEVILLE-TOLOSANE, le 7 juillet 2023

Numéro unique pour tous les
services de la Safer Occitanie
09 70 10 20 30

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Ariège
Aude
Aveyron
Gard
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Hérault
Lot
Lozère
Pyrénées-Orientales
Tarn
Tarn-et-Garonne

SERVICES RÉGIONAUX

Territoires, Aménagement
et Environnement

Propriétés Rurales

Objet : Demande d'affichage en mairie

Madame ou Monsieur le Maire,

En application de l'article R. 143-11 du Code Rural et de la Pêche Maritime concernant la publication des décisions d'attribution, nous vous adressons en double exemplaire un avis de publicité de rétrocession.

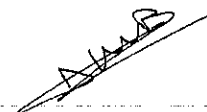
Nous vous prions de bien vouloir l'afficher, dès réception **pendant une durée de 15 jours.**

Nous vous serions obligés de nous renvoyer un exemplaire par retour, après avoir apposé votre visa.

Ceci vaudra certificat d'affichage.

Nous vous prions de croire, Madame ou Monsieur le Maire, l'assurance de notre sincère considération.

Alexis BRETON
Directeur départemental



SIÈGE SOCIAL
10, chemin de la Lacade
Auzeville-Tolosane
BP 22125
31321 Castanet-Tolosan Cedex
Tél : 09 70 10 20 30
service-accueil@safer-occitanie.fr

www.safer-occitanie.com

PJ : Avis (en double exemplaire)

SA AU CAPITAL DE 6 982 624 €
RCS TOULOUSE
SIREN 086 120 235
APE : 4299 Z

AVIS DE RETROCESSION

Numéro unique pour tous les services de la Safer Occitanie
09 70 10 20 30

SERVICES DÉPARTEMENTAUX

Ariège
Aude
Aveyron
Gard
Gers
Haute-Garonne
Hautes-Pyrénées
Hérault
Lot
Lozère
Pyrénées-Orientales
Tarn
Tarn-et-Garonne

SERVICES RÉGIONAUX

Territoires, Aménagement
et Environnement

Conseil en Transmission et
Investissement Rural

SIÈGE SOCIAL

10, chemin de la Lacade
Auzeville-Tolosane
BP 22125
31321 Castanet-Tolosan Cedex
Tél : 09 70 10 20 30
service-accueil@safer-occitanie.fr

www.safer-occitanie.com

SA AU CAPITAL DE 6 982 624 €
RCS TOULOUSE
SIREN 086 120 235
APE : 4299 Z

Publication effectuée en vertu de l'article R. 142-4 du Code Rural et de la Pêche Maritime, relatif à la publication des décisions de rétrocession

Valant certificat d'affichage pendant une durée de 15 jours	Visa et Cachet de la mairie	Date d'envoi par la SAFER : 07/07/2023
---	-----------------------------	---

La Safer Occitanie porte à la connaissance des intéressés qu'elle a décidé à la rétrocession des biens immobiliers ci-dessous désignés :

RS 31 22 0185 01

Parcellaire : **Commune de BAZIEGE(31)**

- 'La grave': B- 11- 12- 13 - 'Martin': B- 16- 21- 144[20] - 'Rouaret': B- 1- 2- 3- 120[4]- 143[10]
Commune de FOURQUEVAUX(31)

- 'Las maletes': C- 210

Superficie totale : 20 ha 04 a 90 ca

Attributaire : **Maxime ALGANS**

Profession : Agriculteur

Motivation : Le bien a été attribué à Monsieur Maxime ALGANS, jeune agriculteur, 27 ans, contribuant à l'agrandissement de son exploitation céréalière proche voisine et permettant d'atteindre le seuil de déclenchement de l'aide DJA.

Conditions financières : 239 360,00 euros